PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté
Bureau des procédures
environnementales et foncières

ARRÊTÉ en date du 20 octobre 2026
modifiant l'arrêté n° BPEF-2023-0023 du 21 juin 2023 modifié,
portant renouvellement de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Mayenne

---

La préfète de la Mayenne,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, Livre II, Titre Ier, notamment ses articles L. 212-4 et R. 212-29 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° BPEF-2023-0023 du 21 juin 2023 portant renouvellement de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Mayenne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 53-2025-05-20-00005 du 20 mai 2025 modifiant l'arrêté suscité ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 04 septembre 2026, régulièrement publié, portant délégation de signature à M. Ronan LÉAUSTIC, secrétaire général de la préfecture de la Mayenne, sous-préfet de l'arrondissement de Laval, arrondissement chef-lieu et suppléance de la préfète de la Mayenne ;

Vu le courrier de désignation en date du 05 février 2026 du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) – Bas Maine ;

Vu le courriel de désignation en date du 09 mars 2026 du syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe ;

Vu le courriel en date du 08 septembre 2026 et les désignations complémentaires de M. le président de l'association des maires et des présidents de communautés de Maine-et-Loire ;

Vu le courriel en date du 24 septembre 2026 et les désignations complémentaires de M. le directeur de l'association des maires, adjoints, présidents de communautés de la Mayenne ;

Vu le courrier en date du 24 septembre 2026 et les désignations complémentaires de M. le président de l'association des maires de l'Orne et des intercommunalités ;

Vu le courriel de désignation en date du 30 septembre 2026 de M. le directeur de cabinet du conseil départemental de la Mayenne ;

Vu le courriel en date du 06 octobre 2026 de M. le président de l'association des maires de la Manche et des présidents d'intercommunalité ;

Considérant qu'il y a eu lieu de procéder à la mise à jour de la composition de la CLE du SAGE Mayenne pour la durée du mandat restant à courir ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Mayenne ;

ARRÊTE

L'arrêté n° BPEF-2023-0023 du 21 juin 2023 modifié, portant renouvellement de la commission locale de l'eau (CLE) *du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Mayenne est modifié comme suit* ***(modifications en gras)*** *:*

Article 1er : la composition de la commission locale de l'eau pour l'élaboration, la révision et le suivi de l'application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux sur le bassin versant de la Mayenne est établie comme suit **pour la durée du mandat restant à courir** :

1) Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (35 représentants) :

- *Au titre de chaque région concernée*

- Stéphane PERRIN — Conseil régional de Bretagne
- Pierre VOGT — Conseil régional de Normandie
- Daniel GENDRY — Conseil régional des Pays-de-la-Loire

- *Au titre de chaque département concerné*

- Sylvie SERAIS — Conseil départemental de l'Orne
- Louis MICHEL — Conseil départemental de la Mayenne
- **Mickaël DELAHAYE** — **Conseil départemental de la Mayenne**
- Nooruddine MUHAMMAD — Conseil départemental du Maine-et-Loire
- Bernard DELAUNAY — Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Jacky BOUVET — Conseil départemental de la Manche

- *Au titre des représentants nommés sur proposition des associations départementales des maires concernées*

- **Rachel SANTENAC** — **Vice-présidente Communauté de communes Vallées du Haut-Anjou (49)**
- **Frédérique RICOU** — **Conseillère communautaire Angers Loire Métropole (49)**
- **Raymond LELIÈVRE** — **Vice-président Communauté de communes du Mont des Avaloirs (53)**
- Jean-Paul GAHERY — Vice-président Communauté de communes du Bocage Mayennais (53)
- **Thierry BAILLEUX** — **Conseiller municipal de L'Huisserie (53)**
- **Hubert GUERAULT** — **Conseiller communautaire Mayenne Communauté (53)**
- Aude ROBY — Vice-présidente Communauté de communes de l'Ernée (53)
- **Loïc FULBERT** — **Conseiller municipal de Sacé (53)**
- Nadège DAVOUST — Vice-présidente Laval Agglomération (53)
- Christophe LEMARIE — Vice-président Communauté de communes du pays de Château-Gontier (53)
- **Jérôme NURY** — **Président Domfront Tinchebray Interco (61)**
- **Virginie DREUX-COUSIN** — **Vice-présidente Communauté de communes d'Andaine-Passais (61)**
- **Bruno AUVRAY** — **Vice-président Flers Agglomération (61)**

- *Au titre du parc régional naturel*

- **Christelle MOUSSAY** — Parc naturel régional Normandie-Maine (Manche – Mayenne – Orne – Sarthe)

- *Au titre des syndicats intercommunaux*

- **Arnaud BUREAU** — **Vice-président Syndicat d'eau de l'Anjou**
- **Sébastien ROUSSILLON** — **Vice-président Syndicat de bassin de la Jouanne - Agglomération de Laval – Vicoin – Ouette, JAVO**
- Christian RAIMBAULT — Vice-président Syndicat de bassin de la Jouanne - Agglomération de Laval – Vicoin – Ouette, JAVO
- **Bruno ROULAND** — **Vice-président Syndicat de bassin de l'Ernée**
- **Loïc CAHU** — **Syndicat d'eau Nord-Ouest Mayenne**

- **Daniel MONTAUFRAY** **SIAEP de l'Anxure et de la Perche**
- Pierre FÉRARD Président Syndicat **mixte** d'alimentation en eau potable de Domfront
- Alain HEURTEBIZE Président Syndicat de bassin de l'Aron, Mayenne et affluents
- **Guy BAGLIN** **Président Syndicat Mixte d'Eau d'Andaine**
- **Adélaïde DEJARDIN** **Régie des Eaux des Coëvrons**
- **Jérôme HARAULT** **Vice-président Syndicat mixte de renforcement en eau potable du Nord Mayenne**
- **Gaël GASNET** **Vice-président Syndicat départemental de l'eau de la Manche**

2) Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (18 représentants) :

- *Au titre des chambres d'agriculture*

- Nicole de BERSACQUES Maine-et-Loire
- François BLOT Mayenne
- Florian PAPIN Orne

- *Au titre des chambres de commerce et d'industrie*

- Vincent SEYEUX Chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne

- *Au titre des associations syndicales de propriétaires ou des représentants de la propriété foncière ou forestière*

- Antoine QUERUAU LAMERIE Syndicat départemental de la propriété privée rurale de la Mayenne

- *Au titre des fédérations des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique*

- André MARCHAND Fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Alain CHAMBRELAN Fédération de la Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Jean-Paul DORON Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique

- *Au titre des associations de protection de l'environnement*

- Régine BRUNY Association La Sauvegarde de l'Anjou
- Olivier PAIN Mayenne Nature Environnement
- **Joël GUAIS** Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) - Mayenne

- *Au titre du comité départemental de canoë-kayak de la Mayenne*

- Christian LAIGLE Comité départemental canoë-kayak de la Mayenne.

- *Au titre du syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe*

- **Axel du FOU**

- *Au titre des associations oeuvrant pour valoriser l'agriculture et le milieu rural*

- Nicolas BIGOT CIVAM Agriculture Durable 53, administrateur
- Clément LE GARFF CIVAM Bio 53 – maraîcher bio

- *Au titre des associations de consommateurs*

- Jean LOISEL UFC-Que choisir de la Mayenne

- *Au titre des producteurs d'hydroélectricité*

- Fabrice CHARPENTIER SHEMA - société hydraulique d'études et de missions d'assistance,

- *Au titre des organismes uniques bénéficiant d'autorisations de prélèvement de l'eau pour l'irrigation*

- Jean-René PELLUAU Syndicat des irrigants de la Mayenne

3) Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics (12 représentants)

- **le préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret,** coordinateur du bassin Loire-Bretagne, ou son représentant,
- le préfet du Maine-et-Loire, ou son représentant,
- la préfète de la Mayenne, ou son représentant,
- le préfet de l'Orne, ou son représentant,
- **le directeur régional** Pays-de-la-Loire de l'Office Français de la biodiversité, ou son représentant,
- le directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ou son représentant,
- la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire, ou son représentant,
- le directeur général de l'agence régionale de santé des Pays-de-la-Loire, ou son représentant,
- un représentant de la mission inter-services de l'eau et de la nature du Maine-et-Loire,
- deux représentants de la mission inter-services de l'eau et de la nature de la Mayenne,
- un représentant de la mission inter-services de l'eau et de la nature de l'Orne.

Le reste sans changement.

Article 2 : les secrétaires généraux des préfectures de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, de la Manche et de l'Orne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de chacune des préfectures intéressées et mis en ligne sur le site internet www.gesteau.eaufrance.fr.

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général
de la préfecture de la Mayenne

Ronan LÉAUSTIC